

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 7
- votants 9
- absents 4
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 janvier 2021

à 15 heures 00

Date de convocation :

14 janvier 2021

Date d'affichage :

14 janvier 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Annulation loyer
GUINGUETTE

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine,
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel et
MAURETTE Bernard.

Absents avec procuration : Mme BOLEA Maryse donne procuration à
Mme STRADERE Michèle

Mme ARIES Fabienne donne procuration à M MAURETTE Bernard.

Absents : M SALES André et VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux mesures gouvernementales prises suite au confinement, Mme AMBOT, du restaurant la Guinguette, a été contrainte de fermer. Madame le Maire propose de ne pas faire payer les loyers à compter du mois de janvier 2021 et jusqu'à nouvel ordre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas facturer les loyers de la Guinguette jusqu'à nouvel ordre à Mme AMBOT.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 25 janvier 2021.

Fait à Barbazan, le 21 janvier 2021.

Le Maire,

REÇU
le **25 JAN. 2021**
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

